



**Municipalité de
Terrasse-Vaudreuil**

**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT NUMÉRO 574-6**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le Règlement numéro 574-6 intitulé :

Règlement amendant le règlement des permis et certificats numéro 574 afin d'y modifier la définition du terme « grenier »

a été adopté par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil à la séance du 11 juillet 2023.

QUE ce règlement a été examiné et approuvé par la résolution numéro CA 24-01-10-13 du Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, lors de sa séance ordinaire du 10 janvier 2024 et a été déclaré conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé 3^e génération et aux dispositions du document complémentaire. Le certificat de conformité pour ce règlement a été délivré à Vaudreuil-Dorion, le 15^e jour du mois de janvier 2024 sous le numéro de certificat TV 2024-01.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe, 74, 7^e Avenue, Terrasse-Vaudreuil, durant les heures de travail.

DONNÉ À TERRASSE-VAUDREUIL, ce dix-septième (17^e) jour du mois de janvier deux mille vingt-quatre (2024).

Lily Ducharme
Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la municipalité au www.terrasse-vaudreuil.ca